

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

EXTRAIT

du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 16 octobre 2025

Séance du 16 octobre 2025
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 49
Votants : 60

Date de la convocation :
6 octobre 2025
Date de l'affichage :
17 octobre 2025

Objet de la délibération

**Autorisation de
lancement de
consultation anticipé
pour camion
déshydrateur.**

L'an deux mille vingt-cinq, et le seize du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BEY Sandra, BOISSOT Agnès, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, DIMBERTON Marie, DUPONT Martine, FAUVEY Audrey, GRAPIN Annick, GUIGON Martine, KOCKELBERGH Suzanne, LAGUT Jocelyne, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, POULARD Magalie, THEVENET Catherine, TISSERAND Patricia, MM BARBOTTE Alain, BERNARD Eric, BLANC Eric, BOILLET Stéphane, BONDIER Patrick, BORNEL Daniel, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DONGUY Roger, FARIA Xavier, FATET Alain, GALOPIN Christophe, GELOT Jacques, GONTCHARENKO Alain, GROS Stéphane, GUICHARD Christian, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MASSOT Denis, MOREY Pascal, PERRET Michel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, THIÉRIOT Yanick, TREFFOT Claude, VICCHIO Stéphane, VITTAUD Jean-Pierre, WITMANS Matthijs.

Excusés (représentés par) : Mmes BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), DEJEAN-AGRON Marie (GROS Stéphane), JAILLET Françoise (FAUVEY Audrey), LACROIX MFOUARA Béatrice (BOILLET Stéphane), RODOT Nelly (CHASSERY Robert), MM CAMUS Denis (MOREL Martine), DE VECCHI Eric (CLERC Christian), MERLIN Denis (MOREY Pascal), MORAND Stéphane (BARBOTTE Alain), PERNIN Philippe (COULON Jean-François), VADOT Anthony (BORNEL Daniel).

Excusés non représentés : Mmes BAILLET Pascale, BLANCHARD Karine, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, DUROUX Nadine, GROSS Stéphanie, JAEGER Claire, LARUE Anne, PUGEAUT Angéline, VINCEROT Béatrice, MM CLERC Jean-Yves, MARICHY Patrick.

Absents : Mmes DA SILVA Mariana, FRAPPET Martine, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, MALAISE Laure, MALOIS Jessica, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BENARD Théo, BESSON Stéphane, BEY Pascal, BRAUD Benjamin, CAUZARD Philippe, COLIN Jean-François, COLIN David, DAVID Frédéric, DUBOIS Claude, FERRE Jérémy, FERRIER Antoine, GAUTHIER Bernard, MORAND Johan, PILLON Christophe, REBOULET Jean Michel, VIVANT Jérôme.
○○○○○

Monsieur le président expose que le prestataire de vidange du SIVOM est confronté au manque d'exutoire (les stations d'épuration sont saturées). Une solution à ce problème serait de faire les vidanges avec un camion déshydrateur qui réduirait les volumes par 10 et transformerait les matières de vidanges en boues qui seraient traitées par compostage. Vu l'absence de proposition des prestataires sur ce type de traitement, Monsieur le Président, propose de procéder aux vidanges en régie, en faisant l'acquisition d'un camion déshydrateur.

Il s'agirait d'acquérir un châssis de 19 T et d'une unité de déshydratation à monter sur le châssis pour un montant estimé ce jour à 425 000 € HT. Cet achat serait financé à hauteur d'un autofinancement 115 000 € et par un emprunt de 310 000 €.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le président à lancer la consultation et à préparer le marché de manière anticipée. La somme nécessaire sera connue précisément avant le budget 2026 et sera inscrite à ce budget.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le président à solliciter des subventions pour cet investissement et à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré le 16 octobre 2025

Pour extrait conforme
Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 17 octobre 2025.
Publié, affiché, notifié le 17 octobre 2025.